



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Capacité de production électrique

Question orale n° 1038

Texte de la question

M. Gérard Manuel attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur la capacité en production en électricité pour répondre au pic de consommation, plus particulièrement concernant l'hiver 2020-2021. L'épidémie sanitaire que le monde connaît a fortement perturbé la vie économique et sociale du pays, et notamment les chantiers prévus. Ainsi, la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine devait faire l'objet d'une révision décennale qui mettra l'un de ses deux réacteurs hors d'usage durant cinq mois. Celle-ci doit lui assurer la poursuite d'exploitation pour les dix prochaines années. Ceci est d'autant plus important que la consommation électrique a certes baissé durant cette épidémie, mais retournera à la normale, en particulier cet hiver. Toutes les capacités nucléaires de la France devront alors être disponibles. Il souhaite que le Gouvernement puisse préciser le calendrier de la révision décennale de la centrale de Nogent-sur-Seine, lui assurer que celle-ci aura bien lieu, et savoir si d'autres centrales sont dans la même situation.

Texte de la réponse

CAPACITÉ DE PRODUCTION DES CENTRALES NUCLÉAIRES

M. le président. La parole est à M. Gérard Manuel, pour exposer sa question, n° 1038, relative à la capacité de production des centrales nucléaires.

M. Gérard Manuel. Madame la secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, une communication récente d'EDF, en date du 13 mai, rappelle qu'il peut faire froid en hiver et que cela peut entraîner des pics de consommation d'électricité. Même si les hivers doux se sont succédé ces dernières années, personne ne peut exclure, comme EDF l'écrit avec raison, que la demande en électricité soit très élevée à certaines heures du soir en hiver.

Face à cette situation, ni certaine ni improbable, le potentiel de production des centrales nucléaires doit être absolument maintenu, afin d'éviter des coupures de courant ponctuelles dans les zones les plus fragiles, comme les régions Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur. La première précaution consiste à s'assurer qu'un maximum des cinquante-six réacteurs installés en métropole pourront produire de l'électricité. Or, en 2019 et 2020, un « grand carénage », comme on dit, était programmé pour une grande partie de ces réacteurs, en dehors des périodes de forte consommation.

La pandémie actuelle a perturbé le calendrier de certaines visites décennales, entraînant le décalage de certaines interventions. Dans mon département, par exemple, les interventions sur le deuxième réacteur de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine ont été reportées au-delà de l'hiver. Est-ce partout le cas ?

Après la discutable fermeture de Fessenheim, pouvez-vous nous assurer que toutes les mesures de préservation du potentiel de production d'électricité des centrales sont prises pour l'hiver prochain ?

La pandémie actuelle aura-t-elle, à cause du report des travaux des visites décennales, des conséquences sur la production d'électricité ? Pour être clair, combien de réacteurs seront en état de produire de l'électricité durant l'hiver prochain et pour quel potentiel en térawattheures ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Emmanuelle Wargon, *secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire.*
Mme Élisabeth Borne ne pouvant être présente, elle m'a chargée de vous répondre.

La propagation du covid-19 a effectivement placé la France dans une situation inédite, qui a conduit le Gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles de confinement de la population. Dans ce contexte, toutes les filières industrielles ont été exposées à des difficultés de maintien de leurs chantiers et de leurs activités d'exploitation, compte tenu des enjeux de protection des personnes intervenant sur les sites.

Pour la filière nucléaire, les grands donneurs d'ordres, en particulier EDF, ont déployé des actions concrètes, destinées à maintenir sur les sites une activité suffisante, dans de bonnes conditions de protection des entreprises intervenantes. Je tiens à saluer tous les acteurs des opérations d'importance vitale, qui, durant cette période, ont assuré la continuité des services publics essentiels, y compris celui de l'approvisionnement en électricité et en énergie.

Les mesures concrètes assurant la poursuite des activités en toute sûreté ainsi que la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs, ont toutefois eu un impact, que vous avez relevé, sur le programme de maintenance des réacteurs nucléaires du parc d'EDF. Plusieurs centrales sont ainsi concernées par des retards dans leurs arrêts de tranche, notamment le réacteur no 2 de la centrale de Nogent-sur-Seine, en cours de visite décennale depuis février 2020 ; les travaux y sont certes ralentis du fait des contraintes sanitaires, mais le recouplage au réseau est toujours prévu cet automne.

Nous avons demandé à EDF d'optimiser son programme d'arrêts, afin de maximiser la disponibilité du parc pour l'hiver prochain et pour les périodes à venir. EDF a proposé des leviers d'action sur le planning d'arrêts, dont la compatibilité avec la sûreté nucléaire est en cours d'examen par l'Autorité de sûreté nucléaire.

Par ailleurs, Mme Borne a demandé à RTE de produire une analyse précise de l'équilibre entre l'offre et la demande à l'horizon de l'hiver, compte tenu de la situation du parc nucléaire. Sur cette base, le Gouvernement engagera toutes les actions nécessaires pour assurer la sécurité d'approvisionnement lors de la prochaine période hivernale.

M. le président. La parole est à M. Gérard Menuel.

M. Gérard Menuel. J'aurais voulu obtenir plus de précisions sur le nombre de réacteurs en mesure de produire de l'électricité durant l'hiver prochain et sur leur potentiel en térawattheures. L'objectif est de sécuriser, l'hiver prochain, un niveau de production pouvant faire face à la demande en électricité.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Menuel](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1038

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2020](#)

Réponse publiée le : 9 décembre 2020, page 3545

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 mai 2020](#)